



Les EVS sont indispensables au bon fonctionnement des écoles !

Dans nos écoles, de nombreux EVS sont confrontés à la réalité des fins de contrat et à l'impossibilité de leurs renouvellements. Outre la perte d'emploi, souvent dramatique, pour les EVS concernés, ce sont autant d'écoles soudainement privées d'aide à la direction d'école, alors que les tâches administratives imposées se multiplient et se complexifient.

Cette année scolaire, ce sont près de 45% des postes d'EVS qui devraient disparaître dans Haut-Rhin et 50% dans le Bas-Rhin.

Mon aide administrative, j'y tiens !

La hausse des demandes pour l'accompagnement des élèves en situation de handicap ampute d'autant le nombre de contrats aidés dédiés à l'aide administrative. Pour le SE-Unsa, intérêt des élèves et intérêt des personnels n'ont pas à être opposés. Les élèves qui ont besoin d'un accompagnement doivent bénéficier de la présence d'un adulte à leur côté. **Mais les directeurs ont aussi le droit de bénéficier d'une aide administrative, notamment dans un contexte où les exigences en termes de sécurité sont de plus en plus importantes.**

Avec le SE-Unsa, je demande :

- le renouvellement de tous les contrats d'EVS qui arrivent à échéance.
- la création d'un secrétariat administratif pérenne permettant d'assurer de la sérénité et de la continuité aux directeurs et aux équipes pédagogiques.

École : Ville :

Nom Prénom	Fonction	Adresse mail	Signature

À renvoyer à :

SE-UNSA 68 – 13 rue de Lucelle – B.P. 43069 – 68062 MULHOUSE CEDEX

